



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 NOVEMBRE 2024

**L'ILR LANCE SMARTCOMPARE, UN COMPAREUR INDÉPENDANT D'OFFRES DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS AU LUXEMBOURG**

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) lance ce 14 novembre le comparateur SmartCompare.lu pour les consommateurs au Grand-Duché du Luxembourg. Pour plus de transparence sur le marché des communications électroniques, SmartCompare permet ainsi de comparer les offres et services proposés aux consommateurs. L'outil fournit, de manière indépendante, des informations sur les prix et qualité de service d'accès Internet et des services de communications fixes et mobiles.

L'ILR, en tant qu'autorité compétente du marché de communications électroniques au Grand-Duché de Luxembourg, met gratuitement à disposition des consommateurs un outil appelé « SmartComapre.lu » qui permet aux consommateurs de comparer et d'évaluer les différents services d'accès Internet, les services mobiles et la téléphonie fixe proposés au public.

SmartCompare fournit des informations sur les prix, les frais, les forfaits, la qualité de service et bien d'autres détails des offres proposées. Sur la base des dispositions de la loi du 17 décembre 2021 sur les réseaux et les services de communications électroniques, l'Institut a fait développer sous sa responsabilité l'outil de comparaison qui est indépendant sur le plan opérationnel des fournisseurs de services. Ces derniers sont tenus de fournir les informations relatives à leurs offres, sous la surveillance de l'Institut.

SmartCompare.lu se base sur des critères de comparaison établis par l'ILR, ensemble avec les fournisseurs de services afin de tenir compte des offres présentes sur le marché luxembourgeois. Ces critères sont clairs et transparents et permettent une comparaison objective des offres disponibles sur le marché, afin d'aider le consommateur à trouver l'offre qui correspond le mieux à ses besoins.

Cet outil figure parmi d'autres services proposés par l'ILR aux consommateurs, comme Checkmynet.lu pour des tests de la qualité de l'accès Internet, la publication de cartes géographiques de couverture des réseaux fixes et mobiles ou encore Calculix.lu pour comparer les offres d'électricité et de gaz. Tous ces services sont accessibles à travers le site myilr.lu.

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.smartcompare.lu



Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.